



*Par Philippe Meirieu*

**« Alerte les bébés... »**

Les marchands d'images nous expliquent que cela ne présente aucun danger puisque les chaînes pour les bébés n'ont pas recours à la publicité et qu'ils font confiance aux parents pour en contrôler l'usage. Certes, la publicité n'est pas encore au rendez-vous sur ces chaînes... Mais pour combien de temps ? Quant aux parents, soyons sérieux : si certains d'entre eux, de toute évidence, ont la disponibilité d'esprit nécessaire pour mesurer les dangers de la consommation télévisuelle précoce, d'autres, croulant sous les soucis, en difficulté pour assumer simultanément leurs responsabilités parentales et les pressions professionnelles ou personnelles, céderont à la facilité. On aura beau jeu alors, après leur avoir fourni la drogue, de les accuser de la distribuer !

On connaît, pourtant, la nocivité du produit. Le petit écran crée une dépendance hypnotique dont les effets sont attestés... Isolement et repli sur soi, d'abord : fasciné par les images du poste, le jeune enfant n'entend plus les autres sollicitations ; lui parler, c'est le distraire, l'appeler pour jouer, c'est l'agresser. Troubles du développement ensuite : le bébé, qui doit apprendre à entrer en relation avec autrui, à expérimenter sa capacité d'agir sur les objets, à observer son environnement et à dialoguer avec le monde, s'enferme dans un face à face mortifère pour lui ; le réel est réduit à ce qu'on lui en montre et qu'il doit passivement absorber. Troubles de l'attention, enfin : la télévision, toujours engagée dans la surenchère des effets, inquiète de « perdre » son public, ne cesse de raccourcir les séquences et de grossir les effets : comment demander ensuite à l'enfant d'accéder à l'écoute attentive d'une histoire et, a fortiori, à la lecture d'un livre ou à des exercices scolaires un peu exigeants ?

Mais, en réalité, ces télévisions ne sont pas faites pour les enfants, elles sont faites pour les adultes : il s'agit de garantir la tranquillité des parents et de faciliter l'endormissement des enfants. Il s'agit d'occuper les bébés au prétexte de les éveiller.

Un peu de logique, s'il vous plaît : Arrêtons de laisser se développer les vendeurs de drogue et de stigmatiser les drogués... Arrêtons d'encourager ceux qui font de l'enfance un marché et d'accuser les enfants d'être des consommateurs butés... Il serait temps d'inverser la vapeur et, face aux droits des marchands d'images, d'affirmer le premier des droits de l'enfant : le droit à être éduqué... Qui est aussi le premier des devoirs de l'adulte : le devoir d'éduquer.

Pour signer la pétition « Un moratoire contre la fabrique d'enfants téléphages : <http://squiggle.be/appel/?petition=2>

Voir également : <http://www.collectifciem.org/>